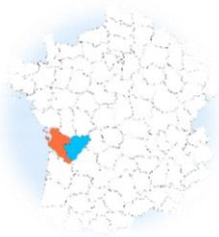


PAVILLONS COGNAÇAIS – MAISONS DE L'ESTUAIRE :

Le constructeur charentais s'engage dans la certification NF Habitat

« Nous voulons que notre travail et notre rigueur soient contrôlés par un organisme indépendant. C'est une démarche de transparence et de progression essentielle pour accompagner nos clients ».

Vincent Papin – Gérant des Pavillons Cognaçais – Maisons de l'Estuaire



L'entreprise Pavillons Cognaçais – Maisons de l'Estuaire, constructeur de maisons individuelles en Charente et en Charente-Maritime, vient d'être admise à la certification NF Habitat, repère unique de qualité et de performance développé et délivré par CÉQUAMI.

Élaborée en concertation avec les professionnels et les représentants des consommateurs, NF Habitat constitue aujourd'hui la certification la plus complète et la plus exigeante pour permettre aux consommateurs de mener leur projet dans les meilleures conditions.

Pavillons Cognaçais – Maisons de l'Estuaire



- Créée en 1972, une entreprise à taille humaine, 4 salariés, pour maintenir, en continu, une relation de proximité et de confiance avec les particuliers
- Une zone de chalandise couvrant la Charente avec la marque « Pavillons Cognaçais » et la Charente-Maritime avec la marque « Maisons de l'Estuaire »
- www.pavillonscognacais.fr

Le point de vue de Vincent Papin, gérant

« Bien souvent, faire construire sa maison est synonyme d'interrogations, voire parfois d'inquiétudes pour les particuliers. Il est essentiel de les rassurer, de travailler avec eux dans un climat de totale confiance. Cela a toujours été notre priorité. Pour cela, nous voulons que notre travail et notre rigueur soient contrôlés par un organisme indépendant. C'est ce que va nous apporter la certification NF Habitat. C'est une démarche de transparence unique en ce sens. C'est aussi un outil de progression pointu et pertinent qui va nous permettre d'anticiper l'ensemble des évolutions techniques et juridiques auxquelles notre profession doit répondre.



Entreprise de 4 salariés, nous avons fait le choix de la proximité et de la qualité. Nous sommes fiers d'être aujourd'hui l'un des premiers constructeurs indépendants en Charente et Charente-Maritime à avoir obtenu la certification NF Habitat. »

NF HABITAT : repère unique de qualité et de performance, développé et délivré par CÉQUAMI pour répondre aux enjeux technologiques et sociétaux de la maison d'aujourd'hui et de demain

Lancée en septembre 2015 pour simplifier le paysage de la qualité certifiée et répondre aux nouvelles exigences sociétales du marché, NF Habitat - NF Habitat HQE™ est la certification de référence pour tous les secteurs et tous les acteurs du logement. Pour la maison individuelle en secteur diffus, en construction comme en rénovation, elle est gérée et développée par CÉQUAMI¹.

La certification NF Habitat est soumise au cadre réglementé du Code de la Consommation et couvre toutes les qualités essentielles d'une maison, au-delà des réglementations et des pratiques courantes. Sur la base de la qualité de l'organisation du professionnel, elle atteste des qualités techniques et des performances du projet, ainsi que de la qualité des services et de l'information apportés au client.

Élaborée en concertation avec les professionnels et les représentants des consommateurs, elle représente ainsi **le signe le plus complet et le plus exigeant**, permettant aux consommateurs non seulement de sélectionner un professionnel reconnu mais également de bénéficier d'une maison certifiée.

En maisons individuelles, c'est plus de 140 acteurs engagés dans la certification NF Habitat.

[Découvrir les avantages de la certification NF Habitat – NF Habitat HQE™, en maison individuelle, en vidéo](#)

Contact presse :

Le Bonheur est dans la Com' – Ingrid Launay-Cotrebil – 01 60 36 22 12 – launay@bcomrp.com

À propos de CÉQUAMI

Créé en 1999, filiale du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) et de l'Association QUALITEL, CÉQUAMI est l'organisme de référence pour la qualité et la performance en maisons individuelles, à travers la certification, la labellisation, la promotion de la qualité et l'accompagnement des acteurs, tant au niveau managérial, technique que commercial.

Accrédité par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation - sous le numéro 5-0047 - portée disponible sur cofrac.fr), CÉQUAMI délivre, gère et développe, pour la maison individuelle, en construction et en rénovation, NF HABITAT – NF HABITAT HQE™ associée à la mention RGE, repère unique de qualité et de performance pour toutes les typologies de logements et tous les acteurs.

Lancée en septembre dernier, par CÉQUAMI, pour la maison individuelle, et par CERQUAL Qualitel Certification, pour le logement collectif, NF HABITAT – NF HABITAT HQE™, remplace les certifications jusqu'à présent portées par les deux organismes, dont NF Maison Individuelle, NF Maison Rénovée RGE délivrée par CÉQUAMI.

¹ CÉQUAMI, pour la maison individuelle, et CERQUAL Qualitel Certification, pour le logement collectif et individuel groupé, sont mandatés par AFNOR Certification pour délivrer la marque NF Habitat et par l'Association HQE pour délivrer la marque HQE™